POUR GOUVERNEUR J. B. DAWSON.

BECOND DISTRICT SENATORIAL.

B. M.ARIGNY.

Pour le Congrèty—1es district CH. GAYARRE.

JAMES BRADFORD.

B. MOORE.

INTERIEUR. -Nouvelle-Orleans, 19 avril. Nois appolons l'attention de nos lecteurs sur la vente qui a lieu aujourd'hui, à la Bourse, à la criée de MM. Tricou d Canonge, des trois beaux termins situes rue Royale, entre dignes de l'attention des spéculateurs. L'élants été donne à pe quartier par les bâtieses que nous venons de mentionner ; es maisons de bois y font successivement place à de belles

u s do M. Delong, de son sare désintéressement et du der-ier sacrifice qu'il vient de lui faire. Mais, M. le président, il est encore un autre motif non insegrave que colui que je viens d'énoncer, qui me dé-Il est facile de concervirant annount que l'entre de députés. Depuir long temps j'en avais pris la résolution en voyant le gouverne deur à conferser tout hans de gemblables motifs; mais on devant au nouns talent de gemblables motifs; mais on devant au nouns talent de gemblables motifs; mais on devant au nouns talent de gemblables motifs; mais on devant au nouns talent de gemblables motifs; mais on devant au nouns talent de gemblables motifs; mais on the se soutiens naturels; revenir, au contraire, avec un motific de sauteurs et les soutiens naturels; revenir, au contraire, avec un motification aux traditions et aux hommes de la restauration, et faire, pour l'administration du p.ys, ce que ne ferait aucun père de fami-la peur l'administration de sa fortane particulière. Cepe-dant cette fausse direction dounée à nos affiires était tellement contre nature long-temps, et que le gouvernement rameih par son propre intérêt à une poritique plus fignehe et plus ample, se replacerait au ria large hase de nitre révolution ample, se replacerait au ria large hase de nitre révolution de single se replacerait au ria large hase de nitre révolution de support, de la la facilité de l'élire dans la classe de la libertié, dans celle que l'hi-taire de lous les tommes, c'ait dire sur la des de purs de l'autitions tout-la fait liberales, et dans la saus-relie que l'hi-taire de lous les tommes de la libertié, dans celle que l'hi-taire de lous les tommes de montre toujours prête à faite son marcié des gement de site donnée au soutent le propre de l'autitions tout-la de l'élire dans la classe de plus inquisitorial et la plus oppraisive.

Il ret facile de concervait publicar au nouis stant dura nouis station sur les compane actions au moment de souters during pour la contre de la concervait de prise aux nouns state dure par le premère ouverts judqu' le puri de prise aux nouns state de prise de dirité pour montre de la plus de l'est d'archée de la concert de la cris comment de la cris comment en ment de la cris comment en ment de la cris rmine à quitter la chambre des députés. Depuis longsubstituent pariois son action à celle de la justice, (Redou-blement de murmures au centre,) et créant même au besoin des prisons d'état telles que celle du Château de Blaye r des per onnes privilégiées. Joignons à tout cela un pour des per oulles privilègees, puignoise a tout cele un barlect une miliard, renferéé d'éterne le ciédits supplémen-taires, une armée de 400 mille hommes qui ne nous donne ne la paix ni la guerre, une diplomatie très largement dotée ne la paix ni la guerre, une diplomatie tres largement dotée qui nous donne, Dies sait ; quelle attitude à l'étrinner; et demandons-nous, la main sur la conscience, si c'est bjen là ce que nous avait promis la révolution de juillet, et si ellemente n'est appared hat qu'an vieux souvenir historique que so rappellent le moins qu'ils peuveut ceux-là qui en profitent le plus. L'à giution au tentre et au banc des ministres.) to plus. (Aglation au centre et an uant des ministres.)
"Un pareil état de chôses, dans kquelas compilit le pouvoir, et qui par cela mêmo s'aggrave de jour en jour, est
d'un immenso dangée pour le pays, d'autant plus grave
qu'il n'est mi dans in 'uplonté du ge ivernement ni au pouvoir de la chambre actifiélle de le conjurer. [Bruit; intertuption.] Alors, quirune restà-vell à fatte sinon de remeure

de cellentian qu'e suit amende estantique en cellentian qu'e suit amende estantique en celle particular en cellentian qu'e suit amende estantique en cellentique en cellent gemphise dangereuse pour les fouver dans le peuple une gemphise dangereuse pour les fouvoirs établis. La mobardie ne peut pas tenir degant un peuple qui aurât une prage à lui le monopole représentatif différente devant le proprés de l'instruction populaire. À la conne heare, il le fallait déclares font d'abord, et nous prenons acté de che a repar, qui nous sent acquis . Le peuple veut lire et lira, lant pie pout les poutoirs et les instructions qui peuvent redouter que le peuple ne les cases.

tant pie pout les podvoirs et les instructions qui peuvont redonter que le peuple ne lase.

Dans ladute qui s'est engagée sur lancifidement de M
Leyraud, on a rai M. Cabes étafir, pièces en main, que de
régales écrits véndes, répandus et cries en piace punique, d
régales écrits véndes, répandus et cries en piace punique, d
res pluspanda leux de beaucoup, les plus immirans les
plus vin ens étaient dirigés contre les hommes et les principes de l'oppasition. Entre un très grand nontre d'exceltagites chisees, fort courageusement et fair heureus ment
agtes chisees, fort courageusement et nir heureus ment
exprimées, M. Cabet à oublié ou pout-ètre dédaigné d'arégaleur son propre exemple, lui, quotidiennement livré aux
outrages d'une feuille qui semble n'exister que pour le dif
famer; fui, perséculé lachement par les mêmes hommes qui
demandent à la chambre une autorisation de le poursuivre Casonge, des trois beaux territies situés rue Royate, entre des indicates de la compagnia des architectes et de la belle de la compagnia des architectes et de la belle de la compagnia des architectes et de la belle de la compagnia des architectes et de la belle de la compagnia des architectes et de la belle de la compagnia des architectes et de la belle de la compagnia des architectes et de la compagnia des architectes et de la compagnia de la compag ractère a du prendre la discussion sur l'amendement de M Lagrand. Ca été à ce point de turpitude et de vulgarité

les maisons de bois y font successivement place à de belles constructions en briques à plusienrs étaggé. Il n'y a point de doute que ce quartier ne soit bientit le plus beau et le plus constructions en briques à plusienrs étaggé. Il n'y a point de doute que ce quartier ne soit bientit le plus beau et le plus constructions en briques à plusienrs étaggé. Il n'y a point de doute que ce quartier ne soit bientit le plus beau et le plus cun moyen de sauver le principe de liberté de la presse popularie. La royauté du 7 août entend proserire comme factieus toute poblication qui s'adresserair à la parties. Le royauté du 7 août entend proserire comme factieus toute poblication qui s'adresserair à la partie a nomical de la population qui ne peut lire les journaux à quartier.

Le jugement de Joaquin Rupio, accusé d'avoir assassané des journaux qui s'adressent à la bourgeoise. Qu'arrivers il donc? La chambre peut bien faire une loi pour dire celle des journaux qui s'adressent à la bourgeoise. Qu'arrivers il donc? La chambre peut bien faire une loi pour dire celle des journaux qui s'adressent à la bourgeoise. Qu'arrivers il donc? La chambre peut bien faire une loi pour dire celle des journaux qui s'adressent à la bourgeoise. Qu'arrivers il donc? La chambre peut bien faire une loi pour dire

centreme, a la reconnaissance de son mandataire, un titre très sur facile à apprécier, et qui peut se récoudre dans l'occasion, en faveur et en moyene d'influence de toute espèce. Or, il est trop évident que cet avantage s'adjaibut à mesure que le re mombre des électeurs augmente, et qu'il y a un terme où il doit devenir tout à fait nul. Pour les éligibles, la question la distinction de la condition de la condi trop évident que cet avantage s'allaibut à mesure que le inmbre des électeurs augmente, et qu'il y a un terme où il doit devenir tout à fat nul. Pour les éligibles, la question est plus claire encore, et ils se rendent assez de justice pour comprendre que toute est enson un peu sensible des i en il compagnie pourra alors étre formés, et cons d'eligibilité d'immuei au dus une alariante proportion leur crédit et leur importance individuelle.

L'est facile de concevoir appe pour quelque pudeur à confesser tous best leur importance individuelle.

L'est facile de concevoir appe d'entre de mitter des divers par les Drecteurs après avoir donne avis pendant trente jours du tens et du lieu de la sauscription est le compagnie pourra alors étre formés, et pour le recte du nombre primuit d'setions, la cité Certeur confesser de la concevoir apper les distinguelles au les confesser de la sauscription est le compagnie d'actions seuscrises et la soume de dux pusites payée sur chaque, na complétaient pas le cambre de la sour complétaient pas le cambre de la sour complétaient pas le cambre de la sour les requises payée sur chaque, na complétaient pas le cambre de mille actions, mais s'étre formés, et compagnie pourra alors étre formés, et compagnie pour la compagn

passionne, t loute une mation, et jettent les ho mes hors de leurs voies accoutumées, il est impossible que le résuldei tat du scrutin ne soit pas prévu long-temps à l'avance. Il doit donc arriver le plus communément que, d'une part, un grand nombre des membres de la majorité ne ve donnent pas la peine de se rendre à une élection oò ils regardent leur présence comme superflue, et que, d'un autre côté, ceux qui appartieunent à la minorité ne montrent pas beaucoup d'empressement à venir constater, par leur présence, le triomphe de leurs adversaires. Il ne faut pas croire d'ailleurs que dans les temps ordi-

naires tous les citoyens d'un pays tibre sussent ponctuelle ment usage de leur droit de voier. Dans la cité de New York, sur trente mille élécteurs, seize mille seulement on concourt and crimières électeurs, seize mille sculement ant concourt and crimières élections pour la législature de l'état. Et les journaux américains expliquent taut naturellement certe espece d'inauciance par l'abrence de cea grands intérêts qui mettent les parties en mouvement, et consent tous les citoyèns à prendre part à une lutte, dont le résultat doit déterminer, pour en lapse de temps plus ou moins long, la direction des affaires publiques. voir de la chambre accuse de la faire sinon de remeture le mandat qui m'à été confié; et que j'ai la conscience d'avoir remblis si non a sec delat, du moins avoc probité et que désindéressement, mais qui, consersé par moi plus d'agrecupe, férait illusion au pays, s'il lui laissait cours que je puis maintenant quelque bien dans la chambre.

[Vive sensation.]

"Je donne donc ma démission, et ja vous prie, M. le président, de la tyansmettre à la chambre.

Agrées, de, Signé: DUPONT [de l'Edre.]

"Je donne donc ma démission, et ja vous prie, M. le président, de la tyansmettre à la chambre.

Agrées, de, Signé: DUPONT [de l'Edre.]

Vivie sanation)

1. de danné denne de la chamber, et le votor prio. M. I

2. de denne de la chamber, et le votor prio. M. I

2. ferrier.

Signé : DUPONT [de l'Eure]

EXTERRIUR.

La loi, ser le crieve publicare et la beparate de la chamber d

por their parties. problem the test parametrisms a largely new delife it septem that happy same, clouded are less refuseaux files forgologies same danger.

Avant files, a splind appassage Colbert un hal d'une en pres toute particulers, il rain entirement compose d'acounte et de le mes de confeur, au nembre de 300 individues propries.

cas les Bagaux errangers.

Le les Bagaux errangers.

Le Quantité de laines importées en France pandant l'anires interes de les Bagaux errangers.

Mée 1633 s'élève à 10,725952 kilogr-représentant une valeur de 23,020,142 fr., célle employée pour la consentimetter. pendant la même arinée est de 9,310,702 kil., dénagent une valeur

Parini les circonatances qui sur soucours s'action dénotiement pacifique de la querelle autre parlementaire sur venus entre M. d'Argout et M. Cabet on cite de mot spritue diffin deputé, su ministrade l'intérieur. "Songer bien, M. le cointe, que lorsque l'on tire l'èpre d'un portefeuille, il fau interieur. jeter le fourresp.



mpagnuie de Raffinerie des Habitani

ses querier par les bitisses and post out recombing an immers of the pick for an immers of the pick for an immers of the pick for a beginning the pick in the pick have at a le pleasy of the pick of

maires union de la dite Compagnie.

SEC. 5. Et il est de plus décrété, dec., Qu'en outre des transactions qui sont une consequence de la raffinere des sucres; ladite Compagnie est par le présent spécialement autorisée à importer dans cet Etat-et commercer, tous ustensiles et instruments employes par les habitans sucriers, pour la culture et la fabrication du sucre.

(Signé)

ALCEE LABRANCHE,

(Signé)
Orateur de la Chambre des Representans.
(Signé)
C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 6 Mars, 1834.

B. BOMAN.

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. LISTEMARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS. EXPEDIES. Navire Chatham, Wood, Liverpool, Navire Frederick William III, Schoof, Hambourg, Herman & co. Brick Hope, Parsons, Boston, Barque Lark, Cooper, Livre nol, Goël, William, Thompson, New-York, Goël, Thaddeus, Hughes, Bádors, At RiVES. ARRIVES.

Bateau de remorgue Whale, avec la préleite Orfario.

'y avait rien de nouveau en dehors ni en rivière.

Goë: Ontario, Wish, du Port au Princh.

Bateau à vapour Adelph, Carrier, des Opelouses.

D'ORLEANS. AND AVAIL, LE MACON,

Opera en 3 actas, de M. Scrybe, musique de M. Astar. On fitters par Une peronde perteentation de LE GARDIEN. Comedie vanderille en 2 actes, imitée du Romez d'Indieha, per MM. Scrybe at-Bayard MARDI, 92, la première représentation de PERINET

DERNIERE SEMAINE TAM O'SHANTER EXHIBITION sera close positivement le 90 avril courant. M. Field réciters le poème tous les soirs à li heures et demie. heures et demie. Prix d'entrée ; 50 centre. rue du Camp; No. 53. A LOUER.

Deux MAISONS situées sur le chemin à cou

lisaes, convenable pour une grande famille, jardina joignant checune ides dites bâtieses. Le ronditions seront modérées, s'adresser à Va. KOKERNOT & FILS, 19 avril -6 enemy, des rues St. Louis, No. 65.

VIS—Le cure de la peroisse d'Iberville prévient M. Muntero qu'il est chargé de lui remettre 247 pier-tree, et qu'il n'a qu'à se présenter pour les recevoir.

M. AKDUZE, pur incorpotar la compagnine de Raminerie une 19 avril—3 M. Alvidero.

Attranpu que l'usage des sucres de la Louisiane dans la Loura de la purroquia de l'herville hace saber al sentineries est d'us grand profit aux habitana sucriers de cett d'us grand profit aux des profits d'us grand profit aux d'u 247 dours que el dicho cura tienne que pagarle.

19 avril

VENDRE—Un caprioret, avec tout les harnas A VENDRE—Un caurfoiet, avec tons les nations presque neufs qu'on laissera à bon marché. S'adres aer à 119 av] V. DE LA COVA & FRERES. BILLETS DE BANQUES de l'Etat de Musisipi, achetéss par
J. D. BEERS, J. R. ST. JOHN & CO.

rue de Chartres, No. 50

RAITES à vus et à dates, sur New-York, Philadel
phie, Charleston. Fazotte et la Service de la Control d phie, Charleston, Fayetteville, Savannali, Augusta Main, Mobile. J. D. BEERS, J. R. ST. JOHN & Co. 19 avril rue de Chartres, No. 60

SOUVERAINS, Doublons Mexicains, Espagnols et
Colombtens, enlyente char

J. D. BEERS, J. R. ST. JOHN & CO. rue de Chartres, No. 60 ESCARPINS & BRODEQUINS.

Escarrins & Brodellins.

L soussigné vient de recevoir un grand assortiment de très beaux escarpins en peaux de veau et en marroquin, et aussi de très beaux bodequins, qu'il offre en vente en gros et en détail à bon marché.

AYER, Rue de la Vicille Levée, No. 60, près des magesin Réponse à Monsieur Lejuste, coiffeur.

Actionse d informer Lejuste, confeur.

ADAME LEJUSTE ne s'est point absentée du domicile de sen mari pour se réfugier dans la maiso d M. B émil, rue Condé; voici es faits :

Madame Lejuste a rès avoir subje des mauvais traite-Mariane Lejuste a rés avoir suive des mauvers traitements de la part de son mari, a présenté i ne pétitio à lu Cour de Pa oisse pour demander une séparation de coips, et de kigns. Le jusé de la cour de paroisse a fixé une résulence Dinlant la litispendance du procès chez Mons: Bréjeuff, une Condé. On plut se convaincre des faits avancésien allant à la cour de paroisse examiner le dossier de l'affaire de madame Duvar contre son mari. BREFFEIHI. C. H. Coson et.Co. vs. J. D. Eils.

N vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé pa de cité, j'exposerai en vente publique, le mardi, 29 avril 1934, à 4 heures P. M., No. 35, divers meubles, sausie Conditions: comptant.

B BEAUREGARD, marshul dans cette affaire.

Neubbel et al. vs. Boyer et Carlon. Neablet et al. vs. Boyer et Uarion.

N vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par
le phon. John N Donean, juge conseiller de la cour
de cité de la Nile-Orieans, j'exposerai en vente publique,
murdi, 29 avril 1931, à 4 heures P. M, à mon hureau, rue
Condé, No. 35, un pontemanteau, I jarre, i bureau, 8 haons. 3 vertes, &c., sains dans cette affaire.

Conditions: comptent.

19 avril

B. BEAUREGARD, marshal.

19 avril

Conditions: comptent.

B. BEAUREGARD, marshal.

N jeune homme de 25 ans, nouvellement arrivé de France, capable par son éducation à remplir quelle place que 'ce soit pour la comptabilité, désirerant arenver une place, soit de régisseur ou d'économe d'habi-Henrie une place quelconque.

Il prie ceix qui vo dratent bien l'honorer de leur con-fiance, de s'adresser chez M. Bérard, rus St. Philippe, fiance, de s'adresser chez M. Bérard, rue St. amppe No. 107, où il reste depuis quelque femps. Il leur donne La companie de la

ra sur un compte les plus sir « renscientemens. 19 av-85 DE RECOMPENSE. EST partie marmane, la négross nommée HARRIETTE, agée d'en



viror 15 ans, in the de 4 pieds, 6 ponces nyam his den side di vant d'inhaut ga-tées, une cuatrice au dessus de Por La récompense mentionnée sera uon-née la quiconque la logora à la geole en la rainenera au sui segoté chez Mino, FORTIER,

PAROL SE D'ORLEANS.

Giron .- Avis est par le présent donié aux cié. anciers de la sasilité u ression et à toutes outres per onnes que cela pent cencerner, d'avoir à dedoire, ate dix jottes à dater de la prés ate publication, les raisons tour lesquelles le compte présenté par l'ixécuteur test meninire du défunt, ne sernit point ap-Par ordre de la cont, W F C DUPLESSIS. WE

PAROISSE D'ORLEANS Cour des Printes Vente par le Register des Testamens-Lundi, 29 du courant, à 10 heures du matin, l'exposerai en vente, dans la rue du Canal, No. 48, la librairie, consistant en l. Conditions de la vente compiant. Par ordre de la cour.
19 avril

DAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves Avec est par le présent donne nux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire nons dix jours à inter de la présente i abiliention, les raisons pour lesjanelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne servit point approuvé et homologue. Par ordre de la cour. 19 no W F C DUPLESSIS, rég.

19 nc WFC DUC....
BANQUE DE CITE, Nouvelle-Orifons, 5 avril 1934.

CETTE Banque achète des Traites aur Néw-York,
Philadelphie et la Mobile, à 30 et 80 jours de vue, et
vend des checks sur New-York, à 30 jours de date.
18 avril H. LAVERGNE, caissier.

Avis à Messicurs les Habitans.

UGUSTE DOUCE offic à vendre à l'amiable, e bone du comptant, les menbles composant son ma All poir du comptant, les meubles compusant son ma gasin, fun quart au-dossous du prix ordinaire], èra men-bles sonttous conféctionnés dans le pays, et pur les meil-leurs ouvriers ébénistes ; le sont garontis. Si d'ici au 28 avril, 'lls me sont pas pas vendus, ils le seront le dit jour s-l'encan par MM. Fernandez et Whiting à 4 heures de l'aprè-midi.

Les dus meubles sont visibles rue Royale, No. 267, en-tre Dumstne et S. Philippe.

re Dumitte et St. Philippe.

18 avril - 9 AUGUSTE DOUCE.

EIRTURERIE Alelier de Teinturerie, bien situé et très hien achalandé, à vendre avec ses chaudières, présée, cyliadré, metters, ustensiles et accessoires On vendre agrement un magsain de imprehandises cèches, s'astresser au bureau du rédacteur de l'Abeillie.



POUR MADISONVELLE, FUNTAINEBLEAD ET MENDEVILLE.

HAWK commencers we have a see that WK commencers we have a see Madison ville, Indiana when the see the see that tout a saintin; if partire du chemin servileses a beares of demic du matin, et repestra de Madison ville à 2 heures et demic, il s'arrêtera aux endroit sus-nammés.

Les passagers vondront bien se rendre au lac par bres, le bâteau de vant partir immédiate.

ment après qu'il sera arrivé. Pour plus amples ren Rignements andresser à WFILS & BAGLEY, 10 arril - 07 Rue du Camp nu. 27. A VENDRE. Le bateau à vapeur WALTER SCOTT, ayant été complètement réparé, est offert en vente. Pour les

onditions, s'adresser au capitais HARRISON, BROWN & CO.

POUR TAMPICO.

La goelette tine voiltère EMPEROR, capit La goelette tine voittere and a part dans pen de jours. Pour le reste du fret ou pessage, syint de bone jours. Pour le reste du fret ou pessage, syint de bone r au capitaine à bord, ou à NARTIGUE & DESBOIS.

POUR MARSEILLE. Le brick fin voilier WILLIAM OSBORN, capitaine McManus, partira sous peu. Pour paseage, ayant de bons emniénagements, s'adresser à JULISTE BLANC.

POUR LE HAVRE. Le navire de première classe NATCHEZ, capitaine Carleton White, partira sous peu. Pour fret ou passage, syant de bons emménagemens, a adressage à 1. OGDEN & Co. rue Gravier, No. 60

Le navire paquetot fin voilic, de têre, cl-se MARENGO, capitaine B. Wood, partira le ler. mai. On peut preudre encore 5 à 6 passagers qui seront parfaitement logés, s'adresser à bord, ou à Fr. PERRET & GALLY. rie Toulouse, No 59

POUR LE HAVRE.

Le pequebot navire FLORENCE, capitaine Smith, ayant tout son chargement engage, partira quereur.

Sous peu. Pour passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,

SAMEDI 10 de sous de la WHITING: No 103, rue Royale

POUR BORDEAUX. La belle barque fine voilière BALLOCHAN, anglais et français, bonne domestique de maisun et fret ou passage, s'adresser à ret ou passage, s'adresser à HAGAN, NIVEN & C...

POUR LE HAVRE.
Le navire SARAH PARKER, capitaine West, peut recevoir un frêt de 200 balles de co-ton. S'adresser à J. MAGER POUR BORDEAUX

La belle barque française JEUNE FRAN-CE, capitaine Fabre, partira positivement le 15 mai ayant presque son chargement engagé. Pour first du reste, ou passage, avant de bons emmenagemens, a'adresser au capitaine à bord, tis-à-vis la rue St. Pierre, ou à P. O. SORBE. rue Royale, No. 118 POUR LE HAVRE

Le navire SAREH PARKER, capitaline West, partira positivement le 20 du courant: il peut prendre 2 ou 3 passagèrs, s'adresser à bord, J. MAGER POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, WARSAW, enpiraine Hill, doublé et chevillé en curre, a besoin d'environ 500 balles de coton pour complèter n chargement. Pour fret, s'adresser 1. I. OGDEN & Co.

POUR BALTIMORE.

POUR BALTIMORE.

Le brick BOURNE, doublé et chevilié en cuiyvre, capitaine Benthal, maintenant en chargemost cartera mair le susdit port. Pour fret ou nent, partira pour le susdit port. Pour fret encoignure Gravier et Tchonpitonlas. A FRETER.

La goé ette CALLIS, doublée en cuivre for voilière, capitaine C. D. Pool, du port de 1040 ba-rils, est prête à recevoir du frêt immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Con i, on à TOURNE & BECKWITH, rue de la Nouvelle-Levée. No. 28 et 29

POUR LE HAVRE. Le navire CREOLE, capitaine Page, partira
le 20 current, et peut accommoder quelques pas
agers dans la chambre, s'adresser à
HAGAN, NIVEN & Co. Le navire CREOLE, capitaine Page, partira

POUR BALTIMORE. Le brick AMAZON, très fin voiliers double cersamment. Pour fret ou passage, syant de bons aménagements, s'adresser au poteau No. —, ou à HARRISON, BROWN & Co. rue Royale No. 117

COLLEGE DE BATON ROUGE. ORANET, principal de ce collège, se trouvant pour queiques jours à la Nouvelle-Orléans, se chargers avec plaisir deinmener tes enfans que l'on voudra lien lui confier. Il compte remonter à Bâton-Rouge dimanche procham, par le Bayou Sarah.

Tout le monde connaît la position avantageuse de Baton Rouge. Cette charmante petite ville, ettaée sur une ression de l'un et autres effete mobiliers appartenant à la : ur ton Rouge. Cette charmante petite ville, ettaée sur une hanteur, jonit d'un air excellent, et le collège, de Bâtonhanteur, joint d'un air excellent, et le conlège de baton-Rouge à parconséquent, sur tout autre établissement de ce genre, l'avantage incalculable d'être dans une situation favorable à la sauté et aux, exercices du corps, par suite des nombreuses promenades qui environnent la ville-M. Granct, demeure chez son gendie, M. W. H. Ker, M. Granct, comeore erez son private de Caralt, No. 124.
Pour le prospectus des établisemens de M. et Madame
Granet, voir la feuille de ce jour. 18 av 2

ES soussignés ont l'homeur d'informer les Charpen-tiers et les constructeurs qu'ils ont mointenant leur moulin en pleine opération, et qu'ils sont prêts à scier des planches de toutes les grandeurs. Ils exécuteront les ories qui leur seront donnés, avec promptitude et exactitude lis ont maintena d'à vondre, Des planches à planchéier, d'un pouce et un quart, cou

iecs dans la houne saison. Des planches d'un pouce d'épaisseur, sur 12 à 30 pouce o largeur, de toutes longueurs. uves pour pipes.

Voliches propres aux batisses on bois, et autres plan on pourra Laisser des ordres au burons de MM. Hagan & Co. ence-ignure Canul et Caroudelet, et ils seront immé-diafement exécutés R & T WALSH, listement exécutés R & T WALSH,
18 avril - 5 Ville de Lafayete, fakbourg Livaudeis

Bureau de la Compagnie d'Assurance; de la Leurisiane, Neuvelle-Orléans, le 12 avrel 1834. ELECTION annuelle de neul Directoure; aura I lieu au butein de la dué compagnie Assulis 28 conaut. 9. H. TÜRNER,
14 avril 13 Sherétaire

Burena de la Compagnie d'Assurance de la Nonoi le-Ordane - 13 avril 1834. A VIS-en par le présent donné, qu'une élection de neuf Organieurs de câtte institution aurailieu le Lunda, 28 du contant, in buron u ile la dite compagnir, entre 10 heu-res du matin et 2 do l'après mill. Les actionnaires sont

respiguenisement mylies à y areister.

Par ordre.

Aug. ST. MARTIN,

Serètaire

T. LEGER, dicteur en méderire et entrur
le de la faculté de Paris, ancient professeur d'ac
golichement, at méderin de l'hôspice et. Vintent de Paul

à Paris, vient d'arriver en cette ville. Le public peut comp
terisur son rélè et son avactitude; Le dun re cacoique ure

Ravite et St. Plares que mon du primaración.

A company posteries as sement dominate per semental process. A company posteries as semental per semental per

VANTES A L'ENCA!

· 《 》

UNDE IL de courant, à 5 beares, à la Presse à Ca-Lu toit à Vepter de la Lerbe; 150 befier de datan en Conditions ; ouniptest.

Conditions : oomptaat.

All JOS LENGEPENTER

AUJOURNISCE, 19 du congat il sera vende à 19

Au betreach millin, au maganis d'ensean, pour coduce
de qui il àppertendre, une quantité de marchinéliste etché machinages à bord du buteau à vapele Atlante,
an distribitant le fleure.

10 audit

THURD BUI, 19 du courant, à midi, il Dera vanda dans son magasin d'encan, pour compte de cui il appertiendre, 17 caissus Chapeaux, avarié à le de birlok Pandora, venant de Boston.

19 أندنها 19 PAR JUS. LECARPENTIER. MAR JUS. LECARPENTIER.

L sera vendu lundi, 21 courant, à 4 lecures de Paride.
midi, sur la Lerée, prês le chemin à contient que partie de pierres à paver; une partie de charbon; in acceptant de goudron.

PAR HEW LETT & BRIGHT.

PAR HEW LETT & BRIGHT.

L sera vendu lundi, 21 du courafit, à midi, à la Source de Hewlett.

L'escinve Nasaw. âgée d'environ :8 ans, créele de la ville, actif, intelligent et bien domestique, mais a étant alterate.

Son mattre ne granult que sa santé et son litre.

Conditions: Un demi comptant, et la reste 12 diagnée.

Crédit, en billeta endossée à satisfaction et hyposhèque.

L'acte de vente sera passé en l'étude de Jules Mossy not, public, any frais de l'acouséreur.

not, public, aux frais de l'acquéreur.

PAR J. LECARPENTIER. L sera vendu Samedi, 19 avril, à 11 lu ures du matie, à son magasin d'encan, pour compte de qui il appar-tiendra, une cuantité de sucre en barile, mismes poière, &C., endommagéa à bord du bateau à vapeur Atlantie, en remontant le fleuve.

PAR JOSEPH LECARPENTIER. PAR JUSEPH LECARTENTIER.

L sera vendu le samedi, 19 du courant, 1 11 heutes du
matis, au magasin d'encan, 27 tierçons Riz; 23 barilé

PAR HEW LET'T & BRIGHT.

E sera vendu samedi, 19 avril, 4 midi, 4 la Bourse, 147 négresse Mary Anh, agée d'environ 45 ans, elle d'evendu des légumes en marché pendant 20 ans; elle est négre venou usa segumes eu merché pendant 20 ans; elle set nése en Afrique, muis parlé français et anglais, et est garantie des vices et maladies prévus par la lot. Conditions—12 mois, en billot estécué à la éstisfaction du vendeur, et hypothèque. L'acta de vente sera passe cher. M. Wm. Christy, notaire public, aux frais de l'ac-

AMEDI, 19 du conrant, il sera vendu à M Bourse de Hewiett, à midi, L'esclave Marie, agee de 15 ans, créole, parlant

Conditions : 4 mois de crédit, en billet endossi satisfaction or hypothèque jusqu'a parfait paiement. L'acte de vente sera passé chez Wm. Lewis, mit. pob., sox frais de l'acquérent.

PAR P. A. GUILLUTTE. IL sera vendu le 19 du courant, su cein des rues du Camp et Julie aux magazine connus sous le nom des Trois Saura, à 4 heures après-midi, 19 MULES; arrivées de Matamoras.

Conditions, au moment de la vente.

17 avril—3

PAR FERNANDEZ & WHITING. AMEDI, 19 du courant, il sera vendu à la Bourse

de Hewlett, à mid.

L'esclave. NOEL, âgé d'environ 43 ans, bon cuisinie à la française, il est loue constamment à \$25 par mois, garantie des vices et maladies prévus par loi.

Conditions ; 4 mois de crédit, en billet endoseé à attis-Conditions; 4 mois de creon, en missa parent. L'acte faction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passe chez L. T. Caire, not pub., ann frais 17 av

de vente sera passe chez L. I. Cane, non passe, de l'acquéreur.

PAN PERNANDEZ 4 WHITING.

L'esta virgu le samedi, 19 du courant, à la louise de l'Ilowiett, i midi.

L'esclave Jesse, âgé d'environ 30 ans, forgeron, l'acquere de maison, garanti des vices et maladis patron par la loi. Conditions: Un quart comptant, et le feste à f mole es

L'acte de vente sera passé chez Wm Christy, not: pub.; anx franc de l'acquéreur.

PAR HEWLETT a BhitishT. PAR HEWLETT a Bhititit.

L sera vendu le samedi, 19 courant, à midi, à la Bourge de Hewlett, la négroesse Maliesa, à cée d'estraini 13 on 14 ans, fille active et étérotitumée aux travaux d'une maison. Elle parle anglais et français, est écclimatée: Elle est garantie des vièrs et maladics prévus par la loi; excepté qu'elle s'est absentée de chez son maître saint permission peut être parce qu'il n'y s'eart point dans is familie d'enfonts avec lesquels alle resti incomp

le d'enfants avec lesquels elle peut jouer. Conditions : 4 mois de crédit, en billet estibles à satisfaction et hypothèque.

L'acte de vente sera passé pardevant M. Paul Bertue.

notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17.
PAR FERNANDEZ & WHITING. POUR MARSFILLE.

I.e. navire DUBLIN PACKET, capitaine
John R. Butler, ayant une partie de son chargeuent engagé, partira sons peu. Pour fret de 200
haltes de coton, ou passage, ayant de hons entménagemens, s'adresser au capitaine à hord, ou à

A OUERTIER & BOUTIN.

PAR FERNANDE de verains de caleur.

Vente de 175 terrains de caleur.

UNDI, 21 avril prochain, à midi précht, il serifeubourg Franklin, d'après les plans qui serie serie de la Bourse, huit hours avant la venue de la Bourse de la Bourse, huit hours avant la venue de la Bourse de la Bou la promenade des Bons Enfants, et des

sements qui se font de l'autre boril du lac. ville, à Lewisburg, le commerce croissant du fablicare Marigny, et de Milneburg, la situation acamageme de ces terrains, ne laisse aucun dunte, que les apécula-teurs s'empresseront de saisir une becation absai favirable: aiusi que les négociants qui désire s'établir dans un cadruit sain, qui offre l'anautage et legiément d'être à la ville et en n'ême temps à la campaine. Cen terrains sont aissi propre pour le jardinage. Les bonditions avantageuse que l'on fait sex seque est sei laisse rien à désirer aux personnes qui considérablement de vaieur dans que sugmentement considérablement de vaieur dans que que a ancêri.

Corditions: Un quart comptant, et le balance à 1/2 et 3 ans de créétt, en bille'é étidésée à astisfaction et hopothèque jusqu'à parfait paiement. rable; ainsi que les négociants qui désire s'établir dans

thèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront, passés en l'étude de M. T. Seghers, notaire public, aux frais des acquereum, et à le charge par eux de se faire mettre en possession par la vo-

E soussigné informe ses amis et le public en afactit E soussigné informe ses amis et le public es adacté. qu'il vient de fixer au résidence à la Nouvellé-Deléans pour y exercer le pourtage dans toutes ses lematifies il secorra des cotons où autre denrées qui pognaiset le étre adressés, et en effectuera la vente evec toute la pusitifie du la possible et pour le mieux des putérêts de ceux qui lui accorderant leur confiance. On le trouvera à la Bourse, on chez M. A. A. Peydhaud, rue Royale, No. 123, et il sen hureau. THEODORE TUREAUD:

SZU DE RECOMPENSE. L'acté perdu dons le courant de le journée de le se petit PORTEFEUILLE de narroquin goire. visée en 6 hillets de dist pinetres, et un de 30 pinetres billet de 20 pinetres se trouveit enveloppé dans un ret La récompense ci-dresus acra donnée à relui protera cette somme au bureau de cette freille. La priétaire est un père de famille qui se trouve désire de 18 avril—3

priétaire est un pere un 18 avril - 3

MON épouse s'étant sens mon conventement de l'Autorité de chez moi, pour se réfregier chez M. Brésse four comé, je préviens tout mins amis et le publie en général que je ne pa erai aucin compte confiété par elle acis mon consentement présiable.

18 avril - 3

LEJUSTE, conseur. I Laété conduit à la geolé de la paroisse l'éférais, air nêgre nommé Margus, arrêté sur une jumiest hais, se disant appartemir à M. D. Labranche, de la paroisse St.

Jeves CHARBONNET, jr. shérift VIN DE MARSEILLE.

BOO BARRIQUES de Vin des marques Bethforth et Beigesse; en débannement du érick
Roque, à vendré pir
15 aveil ericoig. Chartres & Toulouse \$25 DE RECOMPENSE.



rocs de Champe Elisée et Levée; en estre \$25 à celui de déclarera la personne qui l'a chez elle. P. POWEE.

DEUX Measterraith Ruille ringeacht.
propheest de demeurer in l'éta, désine,
ganeion et avoir deux climburg garnies, dans des angeles, ils polerent liversignment, S'adre Ou FAberite.

AFAPT BE DA LOCKERANG.

AFAPT DESCRIPTION SA JOSESSA DESCRIPTION SA JOSESSA DESCRIPTION DE TONS PUÈ SETTE RESORT DESCRIPTION DE PRÈS DE L'ANNE DE L'

Steffer St. Taliffe.

Refold Dissipt Judicipie stam et partie l'instrument de l'instrument de